



Consignes de sécurité, de pose et de mise en route.

Nos produits sont emballés soigneusement afin d'être protégés au maximum.

Ils sont garantis un an pour tout défaut de fabrication.

Le carton doit être ouvert avec précaution, afin d'éviter toute rayure des surfaces de la cheminée.

Veillez à ce qu'il ne manque rien : Bloc de combustion, barre de fixation, et tirette pour fermer la trappe du bloc de combustion.

Mise en place d'une cheminée fixée au mur

Munissez-vous d'un niveau à bulle, d'un tournevis, d'une perceuse et d'un marteau pour enfoncer les chevilles.

Après avoir déterminé l'emplacement de votre cheminée, veillez à respecter les distances de sécurité avec les produits inflammables : rideaux, tissus, meubles,...

La distance de sécurité doit être IMPÉRATIVEMENT de 60 cm à partir du cadre extérieur de la cheminée.

La cheminée murale doit être posée au minimum à une hauteur de 40cm par rapport au sol.

Fixez la barre au mur en vous assurant que celle-ci est à niveau. Utilisez des chevilles capables de supporter un poids d'environ 40kg. Portez la cheminée à deux et fixez-la par les encoches prévues sur sa face arrière. Revérifiez le niveau.

Mise en place du poêle Athéna

Après en avoir déterminé l'emplacement, **veillez à respecter une distance de sécurité de 60cm** par rapport aux produits inflammables. Vérifiez que le sol soit plat et positionnez votre cheminée à 3cm du mur d'adossement.

Mise en place de la cheminée cube Apollon

Après avoir déterminé l'emplacement de votre cheminée, **veillez à respecter une distance de sécurité de 1m** à partir du cadre extérieur du cube et par rapport aux produits inflammables (meubles, tissus, rideaux, etc...)

Les Atouts de nos cheminées

- Conception et Fabrication françaises
- Chauffage d'appoint
- Fixation facile et rapide
- Aucune poussière ni cendres
- Aucun conduit à installer
- Aucun gaz ou de toxicité
- Aucune contrainte
- Pas d'autorisation nécessaire pour les assurances ou les copropriétés
- Contribue à la diminution des gaz à effets de serre
- Ecologique
- Brûleurs indépendants de la cheminée
- Dégagement de CO² infime
- Consommation d'environ 0.5L/h